



Le Val de Copen



Espaces
Naturels
d'Aquitaine

Blotti au cœur du Massif de l'Anie et de l'Espalungere, en Vallée d'Aspe, le Val de Copen est un site sauvage et préservé offrant une étonnante diversité de milieux et d'espèces végétales. L'intérêt de la zone gérée par E.N.A réside essentiellement dans sa situation et sa faible vulnérabilité qui lui confèrent une grande valeur pédagogique pour la découverte des richesses écologiques et paysagères du vallon.



Habitats remarquables

- ⇒ Prairies de fauche de montagne
- ⇒ Forêts pyrénéo-cantabriques de chênes et d'ormes
- ⇒ Hêtraies acidiphiles montagnardes à houx
- ⇒ Landes pyrénéo-cantabriques à Bruyère vagabonde et Bruyère ciliée
- ...



Flore remarquable

- Œillet superbe P
(*Dianthus superbus*)
- Daboëcie ou Bruyère des cantabriques P
(*Daboecia cantabrica*)
- Epipactis des marais P
(*Epipactis palustris*)



Faune remarquable

- Cordulegastre annelé
- Orthetrum bleissant
- Couleuvre d'Esculape P
- Orvet P
- Triton palmé P
- Grenouille rousse P
- Coucou P
- Pic noir P
- Cincla plongeur P
- Gypaète barbu P Za
- Vautour percnoptère P Za
- Faucon pèlerin P Za
- À confirmer :
- Desman des Pyrénées P
- Rosalie des Alpes P

P : espèce protégée
Za : Zone d'alimentation



Localisation

Sud-Est des Pyrénées-Atlantiques, Vallée d'Aspe, 27 km au Sud d'Oloron Ste Marie

Communes

Lescun, et Lees-Athas (64490)

Superficie du vallon

Environ 700 ha dont 14,5 ha en maîtrise d'usage ENA

Altitude (zone en convention)

Étage collinéen/montagnard :
600 à 800 m

Type de milieu

Prairies et landes montagnardes, hêtraies, torrents

Maîtrise foncière

Convention de gestion ENA/Propriétaire privé signée en 1997

Une nature riche et sauvage

Le Val de Copen regroupe des intérêts multiples. La présence de ruines, d'anciennes terrasses, et surtout de l'un des derniers petits moulins de la vallée témoigne d'une activité rurale encore très développée au siècle dernier et représente un élément précieux du patrimoine culturel local. Ainsi, jusqu'en 1960 environ, plusieurs familles vivaient en quasi-autarcie de leurs cultures (céréales essentiellement), qu'elles pouvaient transformer sur place grâce au moulin dont elles se répartissaient l'usage. Celui-ci fonctionnait ainsi quasiment en continu.

L'étonnante diversité de milieux et le caractère sauvage et préservé de ce vallon en font un espace naturel tout à fait remarquable. Il abrite en effet 7 habitats d'intérêt communautaire (1 prioritaire), ainsi qu'une grande diversité d'espèces. Plus de 400 plantes ont été recensées dont un certain nombre d'espèces montagnardes et/ou endémiques des Pyrénées, parfois rares et protégées (*Daboëcie*, *Œillet superbe*...). Le site accueille en outre une faune riche et variée. De nombreuses espèces protégées sont présentes, notamment parmi les reptiles (*Couleuvre d'Esculape*), les amphibiens, et les oiseaux, nichant sur le site (*Pic noir*, *Coucou*, *Cincla plongeur*...) ou venant s'y alimenter (*Gypaète barbu*, *Circaète*, *Vautour percnoptère*, *Faucon pèlerin*...).



**Couleuvre
d'Esculape**



**Moulin et sentier
en pierres de**

La présence du *Desman des Pyrénées*, autrefois notée au niveau du Canyon d'Anitch, est encore probable. Néanmoins, compte tenu de son extrême discrétion et des difficultés d'accès au torrent, ce mammifère aquatique rare, endémique des Pyrénées et protégé à l'échelle nationale et européenne, est délicat à prospecter et n'a pu être observé lors des récents inventaires. Sa présence sur la zone conventionnée reste donc à confirmer. Enfin, le Val de Copen est situé sur le territoire d'errance de l'*Ours des Pyrénées*.

Objectifs de gestion

- ☑ Restaurer, maintenir et augmenter la biodiversité
- ☑ Améliorer la qualité paysagère du site
- ☑ Poursuivre la restauration du moulin
- ☑ Sensibiliser le public à l'intérêt du site (randonneurs, canyoneurs...)
- ☑ Étendre la zone conventionnée et favoriser la concertation locale

Un territoire réglementé, une gestion étendue

Le Val de Copen se situe sur un territoire relevant de plusieurs périmètres. En premier lieu, il se trouve en zone périphérique du Parc National des Pyrénées et est donc concerné par la "Loi Montagne" (loi n°85-30 du 9 janvier 1985). Il est également inclus dans le périmètre de deux inventaires patrimoniaux : Znieff et Pré-inventaire Natura 2000. Enfin, le bas du vallon, en tant que lieu de passage de l'ours des Pyrénées, est en "site classé".

En 1997, les propriétaires du site se sont adressés à Espaces Naturels d'Aquitaine dans le but d'obtenir un soutien et une aide technique pour entreprendre la restauration du moulin. Cette démarche a abouti à la signature d'une convention de gestion intégrant non seulement la remise en état du moulin mais également la réhabilitation des 15 ha de prairies alentours.

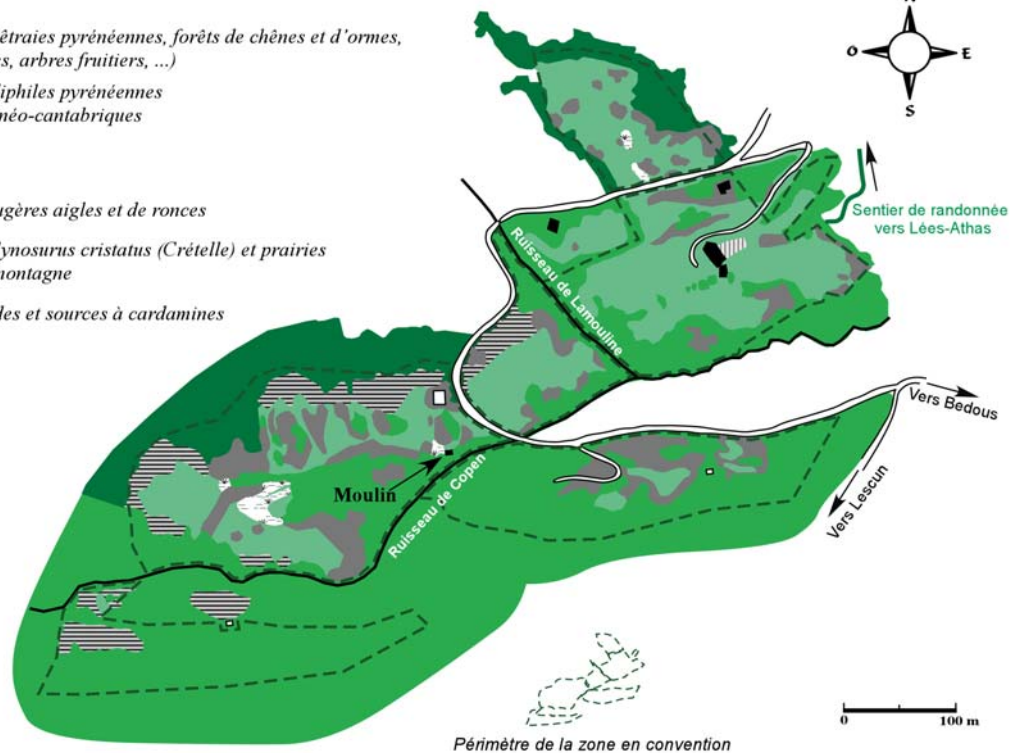


Un site aux multiples atouts

Dans un premier temps, une intervention a été nécessaire afin de stopper le développement excessif des ronciers. Le pâturage déjà en place s'est poursuivi et doit être renforcé.

De par sa localisation, les richesses naturelles et culturelles qu'elle renferme et sa faible vulnérabilité, la zone conventionnée est particulièrement propice à une sensibilisation du public (randonneurs, "canyoneurs"...). ENA a donc axé une grande part de ses opérations sur la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. La restauration du vieux moulin a débuté dès 1998 et la reconstitution du mécanisme est envisagée dès 2003. Le sentier d'accès a été empierré (pierres de taille récupérées sur le site) en 2001. Deux panneaux pédagogiques permettent de découvrir le site et son évolution, et décrivent le mode de vie et les activités agricoles autrefois pratiquées dans ce vallon.

- Boisements (hêtraies pyrénéennes, forêts de chênes et d'ormes, bosquets, haies, arbres fruitiers, ...)
- Chênaies acidiphiles pyrénéennes et landes pyrénéo-cantabriques
- Ronciers
- Massifs de fougères aigles et de ronces
- Pâturages à *Cynosurus cristatus* (Crételle) et prairies de fauche de montagne
- Prairies humides et sources à cardamines
- Jardin
- Bâti
- Ruines



Contacts

Espaces Naturels d'Aquitaine 05 59 32 65 19
Mairie de Lescun 05 59 34 78 80
Mairie de Lées-Athas 05 59 34 70 77

Accueil et visite

Visite libre ou guidée (groupes)
Itinéraires de randonnées